

Commune d'AILLY-SUR-NOYE

Conseil Municipal du 05 juillet 2023

Extrait du registre des délibérations

n° 2023-07-05-04

<p>Date de la convocation</p> <p style="text-align: center;">28/06/2023</p>	<p>L'an deux mil vingt trois, le cinq juillet à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Pierre DURAND, Maire de la Commune.</p> <p>Étaient présents : Mesdames et Messieurs, Pierre DURAND, Christine BOURDELLE, Nicolas BLIN, Jean-Noël LECOINTE, Catherine CATHELY WANTIEZ, Maryse-Corinne ROSE, Gérard LEROY, Annie COCHET, Patrick BERMOND, Vincent DAINE, Pascale GIRARD, Richard BENOIT, Frédéric PINOIT, Céline TAMPIGNY, Marie-Hélène MARCEL</p> <p>Étaient représentés : Anne-Marie LATEUR par Maryse-Corinne ROSE, Edith DELBEY par Annie COCHET, Marylène FRANZ par Marie-Hélène MARCEL, Sonia DOUAY par Christine BOURDELLE</p> <p>Étaient absents : Paolo MARCELO, Karine PAGEAU, Tristan ROUSSEL DASSONVILLE, Sébastien VILLAIN</p> <p>Monsieur Jean-Noël LECOINTE est désigné secrétaire de séance</p>
<p>Convoqués : 23</p> <p>Présents : 15</p> <p>Représentés : 4</p> <p>Absents : 4</p>	<p>Monsieur le Maire explique que le contrat Parcours Emploi Compétences a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières d'accès à l'emploi. L'employeur doit alors désigner un tuteur parmi les salariés qualifiés et volontaire, afin de mettre en place des actions d'accompagnement et de formation.</p> <p>En contrepartie, une aide de l'état est attribuée à l'employeur, dont le montant est fixé selon le profil du candidat retenu (coût estimé entre 10 716,12 € et 16 079,83 €)</p> <p>Ce contrat prend la forme d'un CDD d'une durée maximale de 12 mois. Son renouvellement n'est ni prioritaire, ni automatique (conditionné à l'évaluation du prescripteur).</p> <p>Monsieur le Maire propose de recruter un contrat P.E.C au sein de la commune, pour exercer les fonctions d'agent polyvalent des services techniques, à raison de 35h/semaine.</p>
<p>OBJET :</p> <p>Ressources Humaines</p> <p>Recrutement d'un agent en contrat Parcours Emploi Compétences (P.E.C)</p>	<p>LE CONSEIL MUNICIPAL</p> <p>VOTE :</p> <p>Pour : 13 votes Pierre DURAND, Christine BOURDELLE, Jean-Noël LECOINTE, Catherine CATHELY WANTIEZ, Annie COCHET, Patrick BERMOND, Vincent DAINE, Pascale GIRARD, Richard BENOIT, Céline TAMPIGNY, Edith DELBEY, Sonia DOUAY et Frédéric PINOIT</p> <p>Contre : 3 votes Anne-Marie LATEUR, Maryse-Corinne ROSE et Nicolas BLIN</p> <p>3 abstentions : Gérard LEROY, Marylène FRANZ et Marie-Hélène MARCEL</p> <p>Décide :</p> <ul style="list-style-type: none"> - De créer un poste d'agent polyvalent des services techniques, à compter du 1^{er} août 2023, dans le cadre du dispositif « Parcours Emploi Compétences », pour une durée de 12 mois à temps complet. Le contrat pourra être renouvelé dans la limite de 24 mois, après accord du prescripteur. - D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération. <p>Fait et délibéré ce jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents</p> <p>Pour copie conforme</p>

Le secrétaire de séance
Jean-Noël LECOINTE



Le Maire
Pierre DURAND

